

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 59 (1921)  
**Heft:** 20

**Artikel:** Comment le grand Georges se "tira des pattes" du bureau électoral  
**Autor:** O.D.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-216409>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

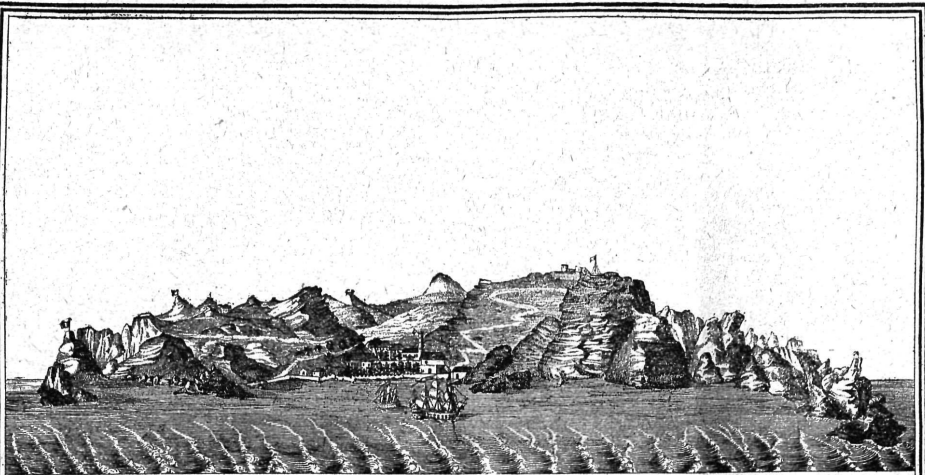
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

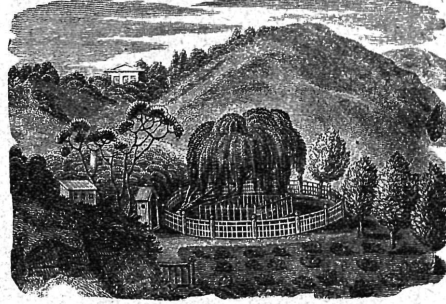


Vue de l'île St-Hélène et de la Ville de James-Town

NOTICE ABREGÉE

L'ÎLE ST-HÉLÈNE est située en 33° 55' de latitude Sud, et en 15° 45' de longitude du Méridien de Paris... Elle fut découverte le 21 Mai 1781... Notice abrégée de l'île St-Hélène et de la ville de James-Town.

dres de Napoléon. C'est alors qu'il rapporta une bouture du saule pleureur qui ombrageait la tombe de Sainte-Hélène, et qu'il la planta dans son jardin de la Violette. Cet arbre a survécu quelques années à la maison. Un descendant de Noverraz a eu soin de replanter à son tour, dans un jardin du quartier des Belles-Roches, une nouvelle bouture du saule pleureur historique de la Violette. » En 1848, J.-A. Noverraz avait remis au prince Louis Napoléon, président de la République française la plupart des reliques rapportées par lui de Sainte-Hélène; toutefois, il put faire don au musée historique cantonal vaudois de quelques souvenirs de son maître. La vitrine contient des selles et des fusils de chasse, une carte de la Suisse, une Bible, jadis propriété de l'empereur, une des clés de Longwood et des fragments de l'enveloppe du cercueil du grand homme. J.-A. Noverraz mourut à la Violette, le 12 janvier 1849.



Tombeau de Napoléon Ier à Ste-Hélène.

» N'oublions pas de signaler encore un autre souvenir napoléonien à Lausanne, — peu connu, celui-là. Il s'agit d'un petit temple grec, en forme de rotonde, dans le domaine de Mon-Repos, au midi du bâtiment d'école primaire de Villamont-dessus. Il faisait partie autrefois du domaine de Villamont, et fut érigé peu après 1800 par le banquier Emm. de Haller, en souvenir du passage du Premier Consul, en mars 1800 (avant le passage du Saint-Bernard) et du dîner qu'il prit alors à la table de M. de Haller. Celui-ci avait été le fournisseur de l'armée d'Italie. Bonaparte était logé à la maison Steiner, celle qui devint quelque soixante ans plus tard la maison du Cercle de Beau-Séjour, encore debout aujourd'hui. Quant au « Pavillon Napoléon » il mériterait d'être conservé à cause du souvenir qui s'y rattache. » G.-A. Bridel.

C'EST DE LA LITTÉRATURE

II

Lorsque Céphise arriva à Albeuve, il faisait nuit. Elle descendit rapidement de vagon et, sans traverser le village, sans parler à personne, elle prit un sentier qui, filant à gauche, à travers prés, conduisait directement à la maison paternelle. Il avait neigé les jours précédents, mais sur le sol, cette neige n'avait pas « tenu », tandis que les toits apparaissaient d'une pure blancheur que le clair de lune teintaient d'or, très légèrement.

Pour la première fois depuis qu'elle avait appris la mort de sa mère, Céphise se trouvait seule. Devant elle, le sentier fuyait. Les sapins paraissaient plus noirs et les ombres plus marquées. Le vent se levait et hurlait dans les bois et Céphise lui trouva une voix plus lugubre que de coutume. Il pleurait vraiment. La pauvre petite eut peur. Elle regrettait maintenant le vagon plein de monde. Elle regrettait Lausanne qui pourtant ne lui plaisait guère et dont le mouvement — trams, autos, bécanes, teufs-teufs, etc. — l'ahurissaient. Mais à la solitude nocturne, sous le vent hurleur, elle eût préféré quoi que ce fût de bruyant et de lumineux.

Elle hâta le pas. Là-bas, deux lumières, deux fenêtres éclairées signalaient la maison, la douce maison paternelle devenue si triste, tout à coup. Et, sans s'expliquer pourquoi, Céphise se mit à courir. Voulait-elle chasser ses appréhensions, s'agiter pour ne plus avoir peur ? Ou bien quelque espérance, presque inconsciente la poussait-elle en avant ? Elle courut ainsi jusqu'au seuil, mais là, avant d'ouvrir, avant de poser sa main sur le « piclet », elle hésita, tremblante...

— Mon Dieu ! Mon Dieu ! En cet instant, la porte s'ouvrit et dans le cadre de lumière apparut aux yeux de Céphise épouvantée... sa mère. La pauvre fillette poussa un cri perçant, agita ses bras comme pour chasser une apparition effrayante et tomba comme morte, évanouie.

Des jours passèrent pendant lesquels Céphise délirait, grelottant la fièvre et criant : — Va-t-en, mère ! Tu me fais peur puisque tu es morte !

— Mais, tu vois bien que non. Pourquoi veux-tu que je sois morte. Allons, prends ta potion et tiens-toi bien tranquille.

Enfin, après plusieurs semaines, Céphise put se lever et venir s'asseoir à la chambre vers le grand fourneau de catelles où des vols de grues peintes en camaïeu rappelaient le pays de Gruyère.

Ce jour-là, fut jour de fête. La mère fit cuire au four une provision de « pains d'anis » comme pour une Bénichon et une « platelée de merveilles ». Céphise, cependant, n'en pouvait guère manger, mais la vue la réjouissait et elle souriait à ces préparatifs d'un goûter monstré, auquel on avait invité quelques amis d'enfance.

Et comme la mère posait sur la table des tasses blanches à fleurettes bleues, Marcelin rentra de l'école, bruyant, ainsi qu'il sied à un gamin robuste. Il n'avait pas vu sa sœur pendant la maladie.

— Dis donc, Céphise, c'était-il pas une belle lettre que je t'ai écrite pour le « bon an » ? Tu pourrais bien me donner cinq pour la peine...

— Crapaud ! Si je n'étais pas si faible, tu verrais quelle secouée tu recevrais !...

— Moi ?

— Oui, toi, Marcelin Badoud.

— Et à cause ? Je t'avais promis une lettre de « bon an » ; tu t'as reçue et tu n'es pas contente ?

— Sais-tu seulement ce que tu m'as écrit, bedan ?

— Pour sûr que je le sais ! Attends seulement, je vais te montrer.

Et, fouillant dans son sac d'écolier, Marcelin en tira un petit volume incomplet, sali, fatigué par le contact de nombreuses mains et qui portait pour titre : **LE PARFAIT SECRÉTAIRE** où l'on trouvera sans peine des modèles de lettres pour toutes les circonstances de la vie, écrites comme il convient en toute honnêteté et courtoisie. A Paris chez Benoît Mausart, rue St-Jacques 35. — 1827.

— Tiens, regarde toi-même, criait-il triomphant. C'est des exemples et même il n'y en a qu'un seul qui commence par « Chère sœur », je l'ai copié, pardine. Et n'abîme pas le livre, c'est Anselme Tornare qui me l'a prêté.

Céphise regarda son frère, ne sachant trop si elle devait rire ou se fâcher. Mais, avec la santé, la joie était revenue et elle prit le premier parti, disant : — Mon pauvre Marcelin ! Mon pauvre Marcelin, es-tu bête ! Grand Dieu ! es-tu bête !

Alors celui-ci, très vexé, reprit le livre et avec un superbe mépris : — Donne-moi ça, fit-il, tu n'y connais rien...

Et il ajouta de plus en plus méprisant : — ...C'est de la littérature !

COMMENT LE GRAND GEORGES SE « TIRA DES PATTES » DU BUREAU ÉLECTORAL

VOUS connaissez sans doute le Grand Georges ! Vous conviendrez que c'est un bon garçon, ayant le cœur sur la main et faisant de l'excellente cuisine. Il remplit régulièrement ses devoirs de citoyen, mais, par contre, on n'a jamais pu lui faire accepter une fonction politique officielle quelconque dont s'honorent beaucoup de gens.

Or, une année (c'était longtemps avant la guerre), Georges fut soudainement l'objet des faveurs de nos magistrats et se vit élever aux fonctions obligatoires de membre du bureau électoral de son quartier. Il n'accepta pas sa nomination avec enthousiasme, mais cependant, contre toute attente, il la prit au sérieux en pensant bien que, le moment venu, il aurait facilement l'occasion d'éviter cette « corvée ». Enfin, la période électorale arriva; Georges fut convoqué régulièrement et invité à se présenter au local de vote sous peine de se voir appliquer la sanction prévue par la loi.

Il paraît qu'il avait, pour ce même dimanche, un grand dîner à préparer et se trouvait donc dans l'impossibilité de quitter son hôtel; il essaya de parlementer, de bénéficier d'une dispense, de faire admettre son cas; promesses, menaces, tout fut inutile; le président du bureau avait conscience de son mandat et fut inflexible. De guerre lasse, Georges décida en lui-même de ne pas répondre à l'appel; qui sait ? Peut-être ne s'apercevrait-on pas de son absence! il y a tant de citoyens qui aiment à s'occuper de cela; du reste n'était-on pas déjà assez nombreux sans lui ! Et puis, après tout, il payerait l'amende s'il le fallait, mais, le dîner à servir avant tout !

Enfin, le grand jour arriva et Georges, en tablier

blanc, en veste blanche et casqué de l'indispensable bonnet blanc, était depuis plusieurs heures derrière ses fourneaux; les plats qu'il préparait avec soin répandaient à profusion leur suave odeur dans la cuisine et il se réjouissait déjà de recevoir les félicitations de ses convives. L'idée du bureau électoral n'était plus qu'un souvenir lointain, il n'y pensait même plus du tout, lorsqu'un agent de police fit apparition sur la porte et par sa présence le rappela à la réalité.

— C'est bien ici que demeure le Grand Jules? On a des ordres.

— Le Grand Jules! Connais pas; il faudrait peut-être vous adresser à Allaman; c'est là-bas qu'il doit demeurer; il était tambour-major du bataillon 50...

— Pas de mauvaise plaisanterie! du reste voilà l'ordre écrit.

L'agent déplia alors le papier et constata qu'il avait confondu les noms.

— Pardon, excusez, dit-il, il s'agit non pas du Grand Jules, mais bien du Grand Georges. Est-il ici, celui-là?

— Dans ce cas, c'est bien moi, mais... que me voulez-vous?

— J'ai l'ordre de vous inviter à vous rendre vivement au local du scrutin, et si vous « rouspétez » il pourrait vous en cuire quelque chose.

Que faire? *L'alguazil* n'avait pas l'air de vouloir plaisanter et la situation était délicate; laisser brûler les viandes, compromettre non seulement la recette du jour, mais aussi la bonne réputation de la maison! non, il n'y fallait pas songer.

Georges se fia à sa bonne étoile et invita le représentant de la loi à le suivre au cellier pour boire trois verres, mais en réalité c'était pour obtenir un atermolement et permettre de trouver une solution.

Les trois verres bus, l'agent remercia, refusa le quatrième verre et donna l'ordre du départ.

Georges cherchait toujours, mais, comme sœur Anne, ne voyait rien venir. Soudain en baissant la tête, il jeta un coup d'œil sur ses pantoufles et sur son tablier; une inspiration subtile lui vint et c'est presque joyeusement qu'il répondit:

— Je vous suis.

— Ah! par exemple, vous n'allez pourtant pas venir comme ça! Il faut vous aller *recharger* un peu.

— Pardon!... Si la loi m'oblige de fonctionner comme membre du bureau, elle ne prescrit rien au sujet de la tenue et ne nous ordonne pas de nous mettre en frac!

Malgré la persuasion, il n'y eut rien à faire et c'est dans cet accoutrement que, flanqué de l'agent, Georges fit une entrée sensationnelle dans la salle de vote.

Le président voulut argumenter et crier à l'indépendance, mais ce fut en vain; Georges s'assit à la table commune et entra immédiatement en fonctions.

Les électeurs ne furent pas peu surpris et les boutades allaient bon train. Le président ne savait à son tour quel parti prendre et quelle contenance observer; au bout de dix minutes il se sentit atteint dans sa dignité de magistrat. Il fit savoir à Georges qu'on pourrait peut-être faire sans lui, qu'on prendrait au besoin un suppléant, mais qu'il pouvait rentrer chez lui en promettant de revenir pour le dépouillement à partir de 3 heures.

Georges s'empressa d'obtempérer et promit tout ce qu'on exigea.

Inutile de dire que si le président avait compté sur son retour, il l'attendrait encore. O. D.



**BERTHE BERNARD**  
Nouvelle vaudoise inédite.

(Suite.)

Berthe fut agitée toute la soirée. Cette excursion en plein air qui s'accordait si peu avec ses habitudes sédentaires avait fouetté son sang et surexcité en elle des énergies qu'elle ne se connaissait plus.

Elle ne put s'endormir. Ses oreilles bourdonnaient. Des verdure passaient devant ses yeux clos, des montagnes, des voiles blanches sur un lac bleu, des fleurs, des yeux profonds, une barbe blonde, une bouche qui racontait mille souvenirs d'enfance. C'est au milieu de cette hallucination qu'elle s'endormit, sitôt jetée dans un horrible cauchemar.

Elle se voyait au tribunal de Vevey, dans cette salle où elle était allée plus d'une fois entendre et admirer son mari. Le substitut, tourné vers Jules Bernard, l'accablait de toute son éloquence. Et le pauvre défunt semblait écrasé, littéralement écrasé sous les arguments accumulés par son adversaire. Son visage s'attristait, tout son corps se tassait, se ratatinait dans la redingote devenue trop ample; tandis qu'en face, en habit, Georges Vaudroz grandissait, rayonnait, plein de la joie d'un absolu triomphe. Quand Berthe regarda de nouveau au banc de la défense, Jules avait disparu, la place était vide...

VI

Des pluies survinrent et la promenade projetée dut être indéfiniment ajournée. Ce contretemps affligea Berthe sans toutefois qu'elle se rendit un compte exact de son désappointement ou qu'elle en comprit la cause réelle. Il lui aurait été agréable de sortir un peu avec Georges Vaudroz en s'entretenant de Jules. Voilà tout. Elle oubliait — ou n'avait pas observé — que durant leur longue station sur le chemin du Châtelard, le nom même de son mari n'avait point été prononcé. Le substitut oubliant, de son côté, que l'affaire du monument funèbre était liquidée par la renonciation de plaider, continua de venir chaque semaine, plutôt deux fois qu'une, et Berthe n'eut point l'idée de le consigner à la porte. Tante Lavanchy ne décolerait pas.

— Vraiment, disait-elle à sa cousine Pinget, c'est à n'y rien comprendre. Cette petite est folle. Hier encore on m'en parlait en sortant du sermon. Peut-on se mettre ainsi sous la langue des gens!

Et l'idée qu'elle, madame Estelle Lavanchy, qui avait si bien mené son défunt mari et qui s'entendait si parfaitement à faire obéir Pierre, et Paul, et Jacques, ne parvenait pas à régenter « cette petite », fut pour la brave tante un tourment douloureux, surtout quand elle eut constaté que, décidément, la porte de sa nièce lui était fermée plus souvent que de raison. Mais ce fut bien pis quelques semaines plus tard, lorsque, par hasard, tante Lavanchy apprit que Berthe cherchait un appartement. Cette fois, elle n'y tint plus et arriva d'une traite chez la jeune veuve, qui l'accueillit, d'ailleurs, sans grandes démonstrations. Tante Lavanchy n'y prit pas garde. D'emblée, elle pénétra dans le vif de la question.

— Alors, que me dit-on? tu vas déménager? Tu quittes ce logement?

— Mais, oui. Pourquoi habiter un si grand appartement? C'est ridicule et coûteux.

— Ridicule? Coûteux?

— Certes.

— Et tu en es arrivée à compter avec tes souvenirs?

— Comment cela?

Mme Estelle se redressa de toute sa taille.

— Ai-je déserté le domicile conjugal, moi qui te parle? Ai-je abandonné le nid où je vécut avec mon mari? Rien n'y est changé, rien. Si le pauvre ami revenait, il trouverait chaque chose à sa place, comme il les a laissées...

Tante Lavanchy larmoyait; mais, à sa grande surprise, Berthe ne s'attendrit pas. Au contraire, elle devint, soudain, un peu plus froide, presque revêche.

— Ma chère tante, à chacun le soin de ses affaires, n'est-ce pas. Je ne suis plus une enfant. Abasourdie, Mme Lavanchy regarda sa nièce, les meubles, l'appartement, comme si tout cela lui apparaissait pour la première fois, puis, extraordinairement vexée, elle affecta de humer l'atmosphère et, pinçant les lèvres, le col roide, l'air dégoûté, elle sortit disant:

— Je ne peux pas souffrir l'odeur du cigare.

Or, Georges Vaudroz ne fumait pas.

\* \* \*

Cependant, la pluie ne saurait tomber toujours et, le soleil revenu, une promenade fut décidée. Mais, au moment du départ, un petit mot du substitut avertit Mme Bernard de ne pas l'attendre. Une affaire criminelle réclamait la présence immédiate du

magistrat et le retenait à Lausanne. Georges Vaudroz ajoutait qu'il lui semblait impossible de quitter le chef-lieu, même pour quelques heures, d'ici une ou deux semaines. Berthe, déjà prête à sortir, enleva tristement son chapeau et se laissa tomber sur un siège. La déception lui parut vraiment cruelle.

— Je me suis trop réjouie... et voilà.

De fait, elle avait attendu cette course comme un enfant attend un plaisir promis. Et elle s'étonna même d'être aussi chagrinée par un simple contretemps, si aisément réparable. Longtemps, Berthe rêva, assise, sans songer à se ressaisir, à se secouer un peu. Puis, tout à coup de cette rêverie, elle sortit bouleversée. Une crise naissait de ce mince incident. Une découverte aussi: L'absence de Georges la faisait souffrir. Ce n'était pas seulement le dépit d'une promenade différée. Non, c'était une véritable souffrance, une inquiétude, presque une jalousie. Pour un peu, pour un mot, pour un rien, elle eût pleuré. Et, soudain, elle se sentit seule, seule comme jamais elle ne l'avait été depuis la première heure de son veuvage. Alors, une lumière se fit: elle aimait! Elle aimait Georges! Elle ne pouvait vivre loin de lui. Sa présence lui était devenue indispensable. Elle aimait. Atterrée et naïve, la pauvre petite cherchait à expliquer.

— Comment cela s'est-il fait? Depuis quand? Pourquoi?

Mais qui répondra jamais à semblables questions sur semblable sujet. Peut-être, d'ailleurs, n'était-ce pas la première fois que la possibilité de cet amour la hantait. Cette intimité avec Georges Vaudroz, intimité qui se resserrait chaque semaine et motivait de la part du substitut un véritable va-et-vient de Lausanne à Montreux, avait bien quelque chose de singulier. Tante Lavanchy ne s'y était pas trompée, mais Berthe n'avait point analysé son plaisir, remettant sans doute à plus tard toute réflexion et toute décision à ce propos. Il venait, il repartait pour revenir encore, causait tranquillement, respectueusement: de quoi se serait-elle effrayée? En revanche, aujourd'hui, elle ne pouvait plus douter. L'intérêt, la sympathie que lui inspirait cet homme étaient subitement éclairés, classés, déterminés par le regret de ne pas le voir, par le chagrin que causait l'annonce de quelques jours d'absence.

(A suivre.)

G. HÉRITIER.



**ASSOCIATION DES VAUDOISES**

Assemblée de Grandson.

Le prix du transport des délégués sera remboursé aux sections qui le demanderont, à raison de la moitié pour les sections sur la ligne Lausanne-Grandson et des trois quarts pour les sections plus éloignées.

Concours d'ouvrages.

Chaque section désignera une déléguée qui sera membre du jury du concours d'ouvrages de Grandson. Le jury, présidé par Mme Widmer-Curtat, fonctionnera dès l'arrivée à Grandson. Des projets de diplômes sont à l'étude.

**PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE**  
**PHOTO-PALACE - LAUSANNE**  
1, Rue Pichard Rue Pichard,

**Vermouth NOBLESSE**  
**DÉLICIEUSE GOURMANDISE**

SE BOIT GLACE G. 162 L.

Rédaction: Julien MONNET et Victor FAVRAT.  
J. MONNET, édit. resp.  
Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.